

À propos de politiques culturelles

Jean-Claude Leblond

Volume 37, Number 147, Summer 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/53651ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Leblond, J.-C. (1992). À propos de politiques culturelles. *Vie des arts*, 37(147), 4-5.



**Après la publication
du rapport Arpin
sur la Politique culturelle
du Québec en juin 1991,
nous avons eu droit,
en octobre, à une longue
et plutôt déprimante
commission parlementaire
destinée à en commenter
les recommandations
et à fournir au ministère
des Affaires culturelles
des éléments assez
concrets pour lui permettre
enfin de dessiner cette
politique tant attendue.
Par la suite, on a même
fait signer des pétitions
pour « forcer »
le gouvernement
à rédiger ladite politique
avant le 1^{er} avril 1992.
Elle sera connue,
nous assure-t-on, le 15 juin.**

À PROPOS DE

POLITIQUES

Autour de la notion de culture, une certaine confusion semble s'être installée au fil des ans, au point que l'on ne distingue plus très bien le champ qu'un tel concept recouvre. Sous l'instigation d'André Malraux en France, une vision de la culture apparentait celle-ci à la possession, la maîtrise de certains savoirs généraux en matière d'art, de littérature, de musique, etc. Dans le noble but de propager de tels savoirs qui façonnent effectivement la qualité des individus, les ministères de la Culture sont nés, avec notamment la création de réseaux de Maisons de la Culture. Enfin, croyait-on, la population en général aurait accès à la fine fleur des civilisations. Cette conception toutefois a eu le défaut de réduire la culture à son acception limitative des arts et des lettres. Le peintre, le comédien oeuvraient désormais à l'intérieur du champ culturel, statut honorifique associé évi-

demment à l'exquis raffinement de ceux qui savent ou croient savoir, et abandonneraient au technicien, à l'ouvrier qualifié, à l'agriculteur, le statut d'un consommateur à qui un accès à la culture, la culture d'élite évidemment, apporterait enfin la noblesse de la pensée. Le Bolshoï gratis pour le peuple.

Pourtant, la culture n'englobe-t-elle pas, dans une vision plus anthropologique des choses, l'ensemble de la Manifestation humaine d'une société donnée, c'est-à-dire, les valeurs et les comportements collectifs? Doit-on réduire son acception aux activités reliées au domaine spécifique des arts, des lettres et de la langue? Faute d'une définition claire ou à cause d'une conception bourgeoise de la culture, lors-

qu'il s'agit de politique culturelle, nous avons peut-être tendance à confondre Politique du développement culturel avec Politique du soutien aux arts. Les deux n'inspirent pas nécessairement le même ordre d'intervention. Il me semble y avoir abus de langage à vouloir limiter ainsi le champ culturel à celui des arts et nul groupe humain ne saurait honnêtement prétendre détenir le monopole de ce qui est culturel.

La culture traverse en tout sens la vie en société. La manière de faire des affaires, celle de manger la soupe, les relations interpersonnelles témoignent d'une culture. En ce sens, un concert n'est pas la culture, mais plutôt sa manifestation et une soirée au théâtre est à la culture ce qu'un match télévisé de hockey est au sport : le spectacle. Les deux nous indiquent, à travers l'expression des goûts, l'état d'une société et de sa culture.

Ceci dit, une politique du développement culturel doit s'inspirer d'abord et avant tout de l'épanouissement des individus et des collectivités. Le développement culturel ressortit davantage au

abdiqué. Il n'est pas certain cependant qu'il s'agisse là de la meilleure stratégie.

Pourtant, une telle politique doit s'intéresser, non seulement à tous les citoyens, mais doit équilibrer les disparités régionales, solutionner les écarts entre les grands centres et les périphéries. Elle doit résoudre de façon acceptable les malentendus entre les prétentions d'une culture dite savante et le mépris dans lequel sont tenues les cultures dites populaires. Et surtout, l'effort le plus important d'une telle politique culturelle doit passer par l'école. Peut-on imaginer seulement une littérature sans lecteurs ?

D'un autre côté, une Politique du soutien aux arts prend en compte cette nécessaire existence d'une activité humaine et l'évalue selon les besoins de la société. Doit-on placer sur le même pied les voltiges du cirque et la préparation d'une exposition, la tenue d'un festival « jazzé » et la valeur d'une bibliothèque publique. L'un appartient à l'univers du spectacle et du divertissement ; l'autre, à celui de l'éducation et de l'accès, silencieux certes, à la pro-

pourraient être traités de la même manière que le théâtre de boulevard et le Musée des beaux-arts. Leur évaluation au *box office* ne convient tout simplement pas.

Plutôt que de maintenir la confusion entre développement culturel qui suppose également de la part de l'État des desseins idéologiques susceptibles de contrer la liberté de création et une politique du soutien aux arts, ne vaudrait-il pas mieux étudier à nouveau le rôle que nous jouons réellement dans la société et ensuite, de faire savoir à qui de droit nos objectifs nouveaux et les moyens que, avec sa collaboration, nous entendons prendre pour y parvenir. Jusqu'à maintenant, nous

CULTURELLES...

domaine de l'éducation, à la formation des individus, de leur sensibilité, qu'à l'activité artistique qui, on s'en rend bien compte à l'usage, en est la conséquence. Le taux d'analphabétisme des Québécois, le taux du décrochage scolaire révèlent une dérive de la culture de notre société, la perte du sens de ce qui devrait normalement être fondamental. À l'école, la transmission des savoirs humanistes fait désormais cruellement défaut. Dans une telle perspective, il n'est pas étonnant que les artistes veuillent compenser ce que celle-ci a

duction du génie humain. La logique des retombées économiques n'est pas opérante en matière d'art, pas plus du reste que l'encadrement de celui-ci en industries dites culturelles.

Mais aussi, une politique du soutien aux arts devra élaborer, parmi ses stratégies, la façon de traiter ce qui s'adresse à des publics plus vastes et ce qui appartient davantage à l'ordre de la recherche. Pour nécessaire qu'elle soit, celle-ci mérite un traitement adapté. Le théâtre expérimental ou le Musée d'art contemporain par exemple ne

avons eu tendance à nous en remettre au ministère des Affaires culturelles pour répondre à nos besoins que la seule énumération suffisait à légitimer.

En matière de développement culturel, il doit être possible de concerter art, éducation, affaires, etc., afin de mettre au point et d'exécuter une stratégie nationale qui remette sur ses pieds une société québécoise à la dérive.

Une personne célèbre avait dit un jour que toute réussite était une réussite de l'imagination. Tout échec aussi.

Jean-Claude Leblond